



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2017**

Date de la convocation

05/04/2017

Nombre de conseillers

29

En exercice

Présents

20

Absents

09

(Dont
procuration)

02

14

Vote à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

Certifié exécutoire,
compte tenu de
la transmission
en Préfecture
Le :

27 AVR. 2017

La Publication
et/ou la notification
du :

03 MAI 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le mardi 11 avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 05 avril 2017.

PRÉSENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – M. RENIER Renaud (3^{ème} adjoint) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) – M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. CHAIBRIANT Michel – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe – M. FRANCISQUE Jean-Louis – Mme BARTHEL Annick.....(20)

REPRÉSENTÉS : Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à Mme DEGLAS Louisiane) – M. EDAU François (ayant donné procuration à M. NOËL Jean-Philippe)...(2)

ABSENTS : M. JERSIER Claude – M. LAROCHELLE Louis – Mme LAROCHELLE Laurence – Mme MACHARES Chantal – M. LIBER Jean – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence.....(7)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Annick BARTHEL a été désigné pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL CHARGE DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE
POUR L'EXERCICE 2017**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 ;
- Vu la délibération n°CASBT-2014-01-19 du 31 janvier 2014 autorisant la présidente à signer des conventions de gestion dans le cadre des compétences transférées ;
- Vu la délibération n°02 du 20 février 2014 de la Commune de Trois-Rivières autorisant le Maire à signer la convention de gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif ;
- Vu la convention confiant la gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif à la Commune de Trois-Rivières par la Communauté d'Agglomération du Sud Basse-Terre (CASBT) ;
- Vu le rapport du débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est déroulé à la séance du conseil municipal du 28 Mars 2017 ;
- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Madame le Maire de Trois-Rivières pour l'exercice 2017, pour le service de l'Eau Potable qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes ;



.../...

- Vu le Compte Administratif du service public communal chargé de la gestion de l'Eau Potable de la Régie des Eaux de Trois-Rivières pour l'exercice 2016 ;
- Ayant entendu l'exposé de l'élu municipal, rapporteur des Finances Locales, Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE ;

DEPENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Compte	Libellés	Montant	Compte	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	618 200,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	831 235,00	70	Vente d'eau	1 353 000,39
65	Autres charges de gestion courante	68 000,00	77	Produits exceptionnels	28 000,00
66	Charges financières	7 347,00	042	Opér. d'ordre de transfert entre section	153 125,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	002	Résultat antérieur reporté	240 944,61
023	Virement à la section d'Investissement	18 000,00			
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections	212 288,00			
043	Opér. d'ordre à l'intérieur de la section				
TOTAL Fonctionnement		1 775 070,00	TOTAL		1 775 070,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Emprunts et dettes	18 000,00	021	Virement de la section de	18 000,00
21	Immobilisations Corporelles	826 433,60	040	fonctionnement	212 288,00
	Reports de crédits	3 137 468,61	106	Opér. d'ordre de transfert entre section	
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	153 125,00	16	Réserves	
			001	Emprunts et dettes assimilés	2 384 434,40
				Reports de crédits	1 520 304,81
				Résultat reporté	
TOTAL Investissement		4 135 027,21	TOTAL		4 135 027,21
TOTAL GENERAL		5 910 097,21	TOTAL GENERAL		5 910 097,21

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'ADOPTER le Budget Primitif de l'exercice 2017 du Service de l'Eau de la Régie des Eaux de Trois-Rivières et vote les crédits qui y sont inscrits :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement sans définition des opérations détaillées ;
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- *recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- *recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*